

Communiqué de presse

Vaccination contre la Covid-19 : Nîmes Métropole continue d'investir pour accompagner nos aînés

Vendredi 2 avril 2021 – Nîmes Métropole. Depuis le 1^{er} février 2021, Nîmes Métropole offre aux habitants de plus de 75 ans demeurant dans l'Agglomération un service de navettes gratuites vers les deux centres de vaccination Covid-19 : le CHU Carémeau et Costières, à Nîmes. Ce service, qui a déjà accompagné près de 500 usagers sur le territoire, se poursuit dans le cadre du reconfinement annoncé cette semaine par le Gouvernement.

L'objectif est « d'aider nos aînés les plus fragiles, n'ayant pas toujours les moyens de se déplacer facilement, à aller se faire vacciner contre la Covid-19 le plus rapidement possible, depuis leur domicile », souligne Jean-Marc Campello, vice-président de Nîmes Métropole, délégué aux mobilités, également conseiller municipal de la Ville de Nîmes. En espérant bien sûr que le vaccin soit au rendez-vous ! »

En termes d'organisation, les navettes - au nombre de 5 - se déclenchent à la demande dès que les personnes ont obtenu leur rendez-vous de vaccination (Cf. *Infos pratiques ci-dessous*). Coût total de l'opération ? 50.000 euros par mois.

A noter que depuis le début de la crise sanitaire, l'Agglomération adapte ses services aux besoins des usagers. « *J'ai souhaité qu'à son niveau, Nîmes Métropole - responsable des transports -, s'engage dans la chaîne de la Santé en proposant ce service aux séniors de plus de 75 ans, public prioritaire pour la campagne de vaccination* », explique Franck Proust, Président de Nîmes Métropole.

Infos pratiques :

Pourquoi une navette ?

Pour être accompagné gratuitement de votre domicile vers les centres de vaccination Covid-19 du CHU Carémeau et des Costières (transport Aller/Retour avec horaires fixés par la centrale de réservation).

Qui peut en bénéficier ?

Toutes les personnes de plus de 75 ans, habitant dans l'une des 39 communes de Nîmes Métropole, à condition qu'elles soient autonomes dans leur déplacement (pas de transport médicalisé). Pour en bénéficier, il faut impérativement avoir pris au préalable un rendez-vous de vaccination au CHU ou au centre des Costières.

Comment en profiter ?

Dès votre rendez-vous pris au centre de vaccination, vous pouvez appeler le **0 970 818 638** (touche 2). Le service fonctionne du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

NB : Les réservations peuvent être prises dès connaissance de la date et de l'heure de rendez-vous jusqu'à la veille midi (le vendredi avant midi pour un rendez-vous le lundi).

Supports à disposition [à télécharger ici](#) :

- Annexe 1 - Affiche campagne navette vaccination Tango Nîmes Métropole
- Annexe 2 - Photo navette vaccination Tango Nîmes Métropole - 2021-04-02

Contact Presse :

Marion Morlock

Chargée de Communication Mobilités

06 75 41 70 06

marion.morlock@nimes-metropole.fr